

# **Qui sont les candidats et les candidats-suppléants aux élections législatives françaises ?**

## **Une note statistique sur les élections de 2007.**

Abel François (Université de Strasbourg, LaRGE et Telecom ParisTech, dep. SES)

**Résumé :** Cette note a pour objet d'offrir une description de la population des candidats et des candidats-suppléants aux élections législatives françaises de 2007 ; description qui se fait en deux étapes. Premièrement, les principales caractéristiques (sexe, âge, autres mandats) sont présentées et comparées entre les deux populations. Deuxièmement, les appariements selon ces caractéristiques entre les candidats et les candidats-suppléants sont également analysés.

## **1. Introduction**

L'objet de cette note descriptive est de présenter les principales caractéristiques des candidats à la députation française lors des élections législatives de 2007. En cela, elle complète les descriptions et analyses déjà menées sur la population des députés (Costa et Kerrouche, 2007) et sur la population des candidats et leurs conditions d'élection lors des élections de 2002 (Sineau et Tiberj, 2007). Son principal apport est d'associer à la description des candidats, la description des candidats-suppléants<sup>1</sup>. Deux arguments principaux justifient l'importance de prendre en compte également les suppléants ainsi que la paire qu'ils forment avec le candidat.

Premièrement, le candidat-suppléant peut avoir un rôle électoral qui pourrait être important de par sa participation aux activités de campagne ainsi que du fait de ses caractéristiques.

Deuxièmement avec la modification constitutionnelle de 2008, le rôle des suppléants des députés a été profondément modifié. En effet, les députés devant laisser leur siège pour remplir des fonctions ministérielles ou des missions plus ponctuelles, notamment à la demande de l'exécutif, seront toujours remplacés par leur suppléant à l'Assemblée Nationale. Mais la nouveauté est qu'ils pourront recouvrer leur siège sans avoir besoin d'être réélus, leur suppléant leur cédant la place. Cette modification a pour effet de rendre plus facile les mouvements autour des postes de députés. On peut donc s'attendre à un accroissement des « missions » affectées aux députés, ce qui au final renforcera la présence des suppléants à l'Assemblée Nationale ainsi que leur rôle politique et électoral.

Il est dès lors intéressant de mieux connaître les caractéristiques des candidats et des candidats-suppléants aux élections législatives. Deux niveaux d'analyse sont proposés dans la note. Premièrement, il s'agit de décrire les deux populations. Deuxièmement, il s'agit de décrire l'appariement entre les candidats et les candidats-suppléants afin de savoir si les caractéristiques de la paire convergent ou se complètent.

## **2. Caractéristiques des candidats et des candidats-suppléants aux élections législatives 2007**

Afin de décrire les caractéristiques des candidats-suppléants et de les comparer à celles des candidats, nous nous appuyons sur les données collectées par le Ministère de l'Intérieur. Ces données sont complètes (identiques pour l'ensemble des observations) bien qu'elles

---

<sup>1</sup> Chaque candidat à la députation désigne un « suppléant » qui fait campagne avec lui et qui le remplacera à l'Assemblée Nationale en cas de nomination au gouvernement ou d'impossibilité pour le député d'exercer sa fonction (démission, décès, maladie, etc.).

comportent un nombre restreint d'information. Elles portent sur les 7 634 candidats associés à leur suppléant concourant sur les 577 circonscriptions (tableau 1). Le nombre important de candidatures<sup>2</sup> s'explique en partie par des considérations financières puisque les modalités du financement public des partis politiques incitent les organisations partisanes à multiplier les candidatures (François, 2003). En d'autres termes, une fraction seulement de ces candidats a pour objectif d'être élu au parlement. Afin de mieux retracer cette population des candidats, on peut restreindre l'échantillon en premier lieu aux candidats des principaux partis politiques (PC, PS, Radicaux de gauche, UDF-Modem, UMP et FN) et en second lieu aux candidats sortants.

Les informations collectées nous permettent de comparer la population des candidats et des candidats-suppléants en ce qui concerne leur appartenance politique, leur sexe, leur âge et leurs mandats.

### **Table 1**

Les affiliations partisanes des candidats et suppléants retracent bien cette explosion de candidatures (tableau 1). A titre d'illustration, on peut remarquer que l'extrême gauche, qui regroupe notamment les trois principaux partis (la Ligue Communiste Révolutionnaire, Lutte Ouvrière et le Parti des Travailleurs), a plus de 1 350 candidats représentant plus de 17% des candidatures. Si l'on compare les affiliations partisanes des candidats et celle des candidats-suppléants, les proportions par partis varient peu même si on peut constater quelques divergences. Par exemple, l'UMP a 546 candidats (soit 7,2% des candidats) mais 520 candidats-suppléants (6,8% des suppléants). Inversement, le PS a plus de candidats-suppléants (523) que de candidats (521). Ces divergences laissent penser qu'il doit exister des croisements partisanes entre les candidats et leur suppléant.

Parmi notre population d'étude, on note une majorité d'homme (tableau 2) tant chez les candidats que chez les candidats-suppléants même si la proportion de femme est légèrement plus faible parmi les suppléants. L'écart de proportion entre les deux populations est de l'ordre de 2,5 points de pourcentage ce qui semble peu élevé mais significatif compte tenu du nombre d'observations. La différence de répartition entre les deux populations (candidats et candidats-suppléants) peut s'expliquer par les effets de la loi sur la parité qui prend

---

<sup>2</sup> Pour 555 circonscriptions métropolitaines, il y avait 2788 candidats en 1988, 5193 en 1993, 6214 en 1997 et 8234 en 2002.

uniquement en compte les candidats, et non les candidats-suppléants, dans les modalités de calcul des pénalités liées (Tolini, 2007).

## **Table 2**

Pour autant, cette comparaison cache des disparités importantes selon les partis et le statut. Premièrement, la proportion varie beaucoup d'un parti politique à l'autre. Si les candidats divers droite et de l'UMP connaissent une surreprésentation des hommes, respectivement 83 % et 73%, c'est parmi les candidats des verts, du MPF et du CPNT que l'on rencontre le plus de femmes (50% des candidats pour les trois partis). Deuxièmement, la part des hommes parmi les candidats sortants est nettement plus élevée puisqu'ils représentent 86,4% des observations. En revanche, leur proportion parmi les suppléants est plus faible : 63,1% des suppléants des candidats sortants sont des hommes.

On retrouve cette similarité globale entre candidats et candidats-suppléants en termes d'âge (tableau 3). L'âge moyen est très proche dans les deux populations et se situe autour de 50 ans. De même, les écart-types sont relativement proches.

## **Table 3**

Si l'on réduit aux candidats des six principaux partis (tableau 4), on se rend compte premièrement que l'âge moyen est légèrement plus élevé, de l'ordre de 51 ans contre 50 ans dans l'ensemble des candidats, et deuxièmement qu'il n'y a pas de différence entre les candidats et les candidats-suppléants sur l'ensemble du sous-échantillon. En revanche, il y a des différences par parti entre les âges moyens, mais les écarts de moyenne restent faibles. De même, les suppléants sont en moyenne plus âgés que les candidats pour le FN, les Radicaux de gauche et l'UDF-Modem, alors que pour le parti communiste, le parti socialiste et l'UMP les suppléants sont en moyenne plus jeunes.

## **Table 4**

La dernière caractéristique porte sur les autres mandats électifs que possèdent les candidats. En premier lieu, parmi les 7 634 candidats-suppléants 27 sont des députés sortants c'est-à-dire qu'ils siégeaient à l'Assemblée nationale lors de la dernière session parlementaire de la législature précédente<sup>3</sup>. Les deux tiers de ces députés sortants (soit 18 personnes) qui se retrouvent candidats-suppléants lors de l'élection de 2007 étaient déjà candidats-suppléants

---

<sup>3</sup> La répartition par parti politique est la suivante : 1 candidat-suppléant est apparenté « divers gauche », 1 autre représente le parti socialiste, 3 sont « divers droite » et 22 sont apparentés UMP.

lors de l'élection de 2002, et sont devenus député à la faveur de la nomination du député au gouvernement. Lors du renouvellement de l'Assemblée Nationale de 2007, ils retrouvent donc leur place et leur statu de suppléant. Le tiers restant correspond à des anciens députés qui ne se représentent pas à la députation en 2007, et qui acceptent d'être candidat-suppléant d'un nouveau candidat.

En second lieu, la détention d'autres mandats électoraux est plus limitée chez les candidats-suppléants que chez les candidats. Concernant les exécutifs locaux, il n'y a que trois présidents de Conseil Général parmi les candidats-suppléants, alors que l'on dénombre 11 maires, 26 présidents de Conseil Général et 11 présidents de Conseil Régionaux parmi les candidats. Concernant d'autres mandats législatifs, il n'y a qu'un seul représentant français au parlement européen parmi les candidats-suppléants contre 23 représentants parmi les candidats, ainsi que huit sénateurs.

Au final, il apparaît qu'en tendance les candidats-suppléants ne se distinguent fondamentalement pas des candidats en ce qui concerne l'âge ou le sexe. En revanche, la présence de cumul des mandats est plus faible chez les suppléants-candidats que chez les candidats. Mais ces similarités recouvrent en fait des stratégies d'appariement différenciées entre les candidats et les suppléants-candidats.

### **3. Candidats et candidats-suppléants : quels appariements ?**

Pour décrire leur appariement, nous reprenons les caractéristiques croisées des candidats et des candidats-suppléants : sexe, âge et affiliation partisane. L'objectif est de savoir si les candidats et les candidats-suppléants se ressemblent, ou si la dissemblance est recherchée dans l'idée que la complémentarité des caractéristiques pourrait être un avantage électoral.

L'appariement par genre des candidats et de leur suppléant offre plusieurs enseignements (tableau 5). Premièrement, la situation la plus fréquente est celle d'une candidate associée à un suppléant avec 32% des paires observées ; viennent ensuite un candidat avec une suppléante puis un candidat avec un suppléant (environ 29% dans les deux cas). En conséquence, l'appariement de deux femmes est la paire de candidats la moins fréquente.

Deuxièmement, la répartition des suppléants par genre selon le genre du candidat offre un contraste très intéressant. Lorsque le candidat est un homme, la répartition est plutôt équilibrée puisque la proportion de suppléant (50,4%) est pratiquement équivalente à celle de

la proportion de suppléante (49,6%). En revanche, lorsque le candidat est une femme, dans quatre cinquièmes des observations son suppléant est un homme.

Troisièmement, la répartition des paires de candidats se modifie avec la réduction de la population d'étude. Lorsqu'on se concentre sur les candidats des principaux partis, on remarque que le fait de choisir un homme comme suppléant d'une candidate s'accroît puisque la fréquence augmente de pratiquement 10 points de pourcentage. En revanche, la répartition des suppléants des candidats masculins n'est pas profondément modifiée. En réduisant encore une fois l'échantillon aux candidats sortants, l'association d'un homme comme suppléant aux femmes candidates est encore plus fréquente, puisque c'est le cas de 92% des candidates sortantes. De même, les suppléants masculins deviennent plus nombreux parmi les suppléants des candidats masculins (plus de 58%).

### **Table 5**

Il apparaît donc que la stratégie prédominante concernant le sexe des paires de candidat est que lorsqu'une femme est investie par un parti, son suppléant est dans une écrasante majorité des cas un homme. La stratégie est d'autant plus prégnante que la chance d'élection est importante. Lorsque le candidat est un homme, la tendance semble être plus de lui associer une femme comme suppléant, même si la stratégie s'amenuise avec l'accroissement de la probabilité d'élection.

L'appariement des candidats et des suppléants porte aussi sur leur âge relatif. Parmi l'intégralité des candidats (tableau 6), une légère majorité des candidats est plus jeune que leur suppléant (de l'ordre de 52%). L'écart d'âge est d'ailleurs similaire dans les deux cas et d'environ douze années. On remarque que cette proportion est stable lorsqu'on réduit l'échantillon aux candidats des six principaux partis politiques.

### **Table 6**

Mais cela masque des différences notables entre les principaux partis. Le FN et l'UDF-Modem ont une majorité de candidats plus jeunes que leur suppléant (respectivement 55% et 53%). A l'inverse, le PC, le PS et l'UMP ont une majorité de candidats plus vieux que leur suppléant (respectivement 55%, 53% et 55%). La répartition est identique pour les candidats des radicaux de gauche. C'est donc pour les partis qui présentent des candidats sortants que les candidats sont plus âgés que leur suppléant. Si on se concentre sur les candidats sortants, on constate en effet que la proportion est encore plus élevée à plus de 62% et que les écarts

moyens d'âge se modifient puisqu'ils augmentent lorsque le suppléant est plus jeune et diminuent lorsque le suppléant est plus vieux.

Enfin, la dernière forme d'appariement porte sur l'affiliation partisane. Il apparaît que l'opportunité électorale de choisir un suppléant dans un autre groupe ou parti politique afin d'élargir son électorat est peu utilisée (tableau 7). A l'exception des radicaux de gauche dont les suppléants provenant d'un autre groupe ou parti politique représente un tiers des suppléants, les autres proportions sont relativement faibles pour les autres partis.

#### **Table 7**

Le tableau 8 donne la répartition des croisements entre les partis et groupes. Sans grande surprise les appariements entre candidats et candidats-suppléants se font principalement à l'intérieur des coalitions électorales et pour les partis et groupes politiques les plus proches comme par exemple les radicaux de gauche et le PS ou l'UMP et les représentants de la majorité présidentielle.

#### **Table 8**

### **4. Conclusion**

De cette description des principales caractéristiques des candidats aux élections législatives françaises des 2007 et de leurs suppléants, plusieurs enseignements ressortent. Premièrement, il apparaît que les candidats et les candidats-suppléants sont relativement similaires en termes de sexe et d'âge même s'il existe des différences plus prononcées notamment pour les sortants et pour les candidats des principaux partis politiques. Deuxièmement, les candidats détiennent beaucoup plus souvent d'autres mandats électoraux que leur suppléant. Troisièmement, l'appariement de genre entre les candidats et leur suppléant montre que lorsque le candidat est une femme son suppléant est très fréquemment un homme, et ce d'autant plus que la chance d'élection du candidat est importante. Quatrièmement, l'appariement d'âge montre que les candidats ont tendance à être plus âgés que leur suppléant, tendance qui s'accroît lorsque le candidat est sortant. Enfin, il est très rare que le candidat et son suppléant n'appartiennent pas au même parti politique. Ces résultats descriptifs tendent à montrer la nécessité à prendre en compte le rôle du suppléant dans les campagnes et l'élection des députés français.

### **5. Références**

O. Costa et E. Kerrouche, 2007, *Qui sont les Députés Français ? Enquêtes sur des élites inconnues*, Paris : Presses de Sc Po

A. François, 2003, *Economie Politique des Ressources Affectées aux Campagnes électorales*. PhD University Paris 1, unpublished.

M.Sineau et V.Tiberj, 2007, « Candidats et députés en 2002. Une approche sociale de la représentation », *Revue Française de Science Politique*, 57(2) :163-185

N. Tolini, 2007, *Le financement des partis politiques*, Paris : Dalloz



**Tableau 1 : Répartition des candidats selon l'étiquette politique**

|                         | Candidats    |            | Candidats-suppléants |              |
|-------------------------|--------------|------------|----------------------|--------------|
|                         | Nb           | %          | Nb                   | %            |
| CPNT                    | 245          | 3,2        | 245                  | 3,2          |
| Divers                  | 883          | 11,6       | 900                  | 11,8         |
| Divers droite           | 291          | 3,8        | 337                  | 4,4          |
| Divers gauche           | 208          | 2,7        | 224                  | 2,9          |
| Ecologiste              | 408          | 5,3        | 412                  | 5,4          |
| Extrême droite          | 390          | 5,1        | 395                  | 5,2          |
| Extrême gauche          | 1 352        | 17,7       | 1 350                | 17,7         |
| FN                      | 557          | 7,3        | 551                  | 7,2          |
| Les verts               | 531          | 7,0        | 522                  | 6,8          |
| Majorité présidentielle | 100          | 1,3        | 100                  | 1,3          |
| MPF                     | 414          | 5,4        | 395                  | 5,2          |
| PC                      | 512          | 6,7        | 504                  | 6,6          |
| PS                      | 521          | 6,8        | 523                  | 6,9          |
| Radicaux de gauche      | 66           | 0,9        | 49                   | 0,6          |
| Régionalistes           | 86           | 1,1        | 90                   | 1,2          |
| UDF Modem               | 524          | 6,9        | 517                  | 6,8          |
| UMP                     | 546          | 7,2        | 520                  | 6,8          |
| <b>Ensemble</b>         | <b>7 634</b> | <b>100</b> | <b>7 634</b>         | <b>100,0</b> |

**Tableau 2 : Répartition des candidats et des candidats suppléants selon le sexe**

|        | Candidats    |              | Candidats-suppléants |              |
|--------|--------------|--------------|----------------------|--------------|
|        | homme        | femme        | homme                | femme        |
| Nb (%) | 4 454 (58,3) | 3 180 (41,7) | 4 642 (60,8)         | 2 992 (39,2) |

Toutes les proportions sont significativement différentes de 50% (test binomial).

**Tableau 3 : Candidats et des candidats suppléants selon l'âge**

|            | Candidats        | Candidats-suppléants |
|------------|------------------|----------------------|
| Age moyen  | 50 ans et 3 mois | 50 ans               |
| Ecart-type | 11,4             | 13,1                 |
| minimum    | 23               | 23                   |
| maximum    | 86               | 100                  |

Les deux moyennes ne sont pas significativement différentes au seuil de 10% (P=0,2)

**Tableau 4 : Age moyen des candidats et des candidats-suppléants des principaux partis**

|   | candidats | candidats-suppléants | Prob.       |
|---|-----------|----------------------|-------------|
| FN  | 53        | 56                   | 0,02        |
| PC  | 51        | 49                   | 0,01        |
| PS  | 52        | 51                   | 0,21        |
| Radicaux de gauche  | 49        | 51                   | 0,94        |
| UDF Modem   | 48        | 49                   | 0,45        |
| UMP   | 53        | 52                   | 0,02        |
| <b>ensemble</b>   | <b>51</b> | <b>51</b>            | <b>0,50</b> |
| La probabilité indiquée est celle de se tromper en acceptant l'hypothèse que les âges moyens des deux populations sont statistiquement différents |           |                      |             |

**Tableau 5 : Appariement selon le sexe des candidats et des candidats-suppléants...**

| <b>... parmi l'ensemble des candidats</b>   |                 |                 |                 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| sexe du candidat<br>sexe du candidat-suppléant  | femme           | homme           | ensemble        |
| femme   | 749 (23,55 %)   | 2 243 (50,36 %) | 2 992 (39,19 %) |
| homme   | 2 431 (76,45 %) | 2 211 (49,64 %) | 4 642 (60,81 %) |
| ensemble  | 3 180 (100 %)   | 4 454 (100 %)   | 7 634 (100 %)   |
| Test du Chi2 de liaison entre les deux caractéristiques : $\chi^2=559,4$ et $P<0,001$ |                 |                 |                 |
| <b>... parmi les candidats du PC, PS, Radicaux de gauche, UDF-Modem, UMP, FN</b>      |                 |                 |                 |
| sexe du candidat<br>sexe du candidat-suppléant  | femme           | homme           | ensemble        |
| femme   | 152 (13,64 %)   | 794 (49,26 %)   | 946 (34,7 %)    |
| homme   | 962 (86,36 %)   | 818 (50,74 %)   | 1780 (65,3 %)   |
| ensemble  | 1114 (100 %)    | 1612 (100 %)    | 2726 (100 %)    |
| Test du Chi2 de liaison entre les deux caractéristiques : $\chi^2=368,7$ et $P<0,001$ |                 |                 |                 |
| <b>... parmi les candidats sortants</b>   |                 |                 |                 |
| sexe du candidat<br>sexe du candidat-suppléant  | femme           | homme           | ensemble        |
| femme   | 5 (7,81 %)      | 169 (41,42 %)   | 174 (36,86 %)   |
| homme   | 59 (92,19 %)    | 239 (58,58 %)   | 298 (63,14 %)   |
| ensemble  | 64 (100 %)      | 408 (100 %)     | 472 (100 %)     |
| Test du Chi2 de liaison entre les deux caractéristiques : $\chi^2=26,8$ et $P<0,001$  |                 |                 |                 |

**Tableau 6 : Appariement selon l'âge des candidats et des candidats-suppléants**

|   | Le candidat-suppléant est ...  |                                | Prob. |
|---|--------------------------------|--------------------------------|-------|
|   | ... plus âgé que le candidat   | ... plus jeune que le candidat |       |
|   | % des obs. (écart moyen d'âge) |                                |       |
| ensemble des candidats  | 48,2 % (12,5)                  | 51,8 % (12,2)                  | 0,002 |
| candidats des six partis principaux   | 48,9 % (12,3)                  | 51,1 % (12,2)                  | 0,27  |
| candidats sortants  | 37,9 % (8,8)                   | 62,1 % (12,8)                  | 0,000 |
| La probabilité indiquée est celle de se tromper en acceptant l'hypothèse que les probabilités sont statistiquement différentes de 50% (test binomial) |                                |                                |       |

**Tableau 7 : Proportions des candidats-suppléants appartenant à un autre parti ou groupe politique**

|                         | Nb de suppléants extérieurs | % des suppléants |
|-------------------------|-----------------------------|------------------|
| CPNT                    | 0                           | 0,00             |
| Divers droite           | 22                          | 7,56             |
| Divers gauche           | 19                          | 9,13             |
| Divers                  | 11                          | 1,25             |
| Ecologiste              | 5                           | 1,23             |
| Extrême droite          | 3                           | 0,77             |
| Extrême gauche          | 12                          | 0,89             |
| FN                      | 7                           | 1,26             |
| Les verts               | 16                          | 3,01             |
| Majorité présidentielle | 13                          | 13,00            |
| MPF                     | 19                          | 4,59             |
| PC                      | 12                          | 2,34             |
| PS                      | 20                          | 3,84             |
| Radicaux de gauche      | 21                          | 31,82            |
| Régionalistes           | 1                           | 1,16             |
| UDF Modem               | 13                          | 2,48             |
| UMP                     | 46                          | 8,42             |

**Tableau 8 : Appariement partisan des candidats et des candidats-suppléants**

| Candidats       | Suppléants |      |        |           |           |      |        |        |     |          |     |     |      |           |          |           |              |          |
|-----------------|------------|------|--------|-----------|-----------|------|--------|--------|-----|----------|-----|-----|------|-----------|----------|-----------|--------------|----------|
|                 | PC         | CPNT | Divers | div. D    | div. G    | Eco. | Ext. D | Ext. G | FN  | MAJ      | MPF | RDG | Reg. | PS        | UDF<br>M | UMP       | Les<br>Verts | ensemble |
| PC              | 500        |      | 3      |           | 5         |      |        | 4      |     |          |     |     |      |           |          |           |              | 512      |
| CPNT            |            | 245  |        |           |           |      |        |        |     |          |     |     |      |           |          |           |              | 245      |
| Divers          |            |      | 872    | 4         | 1         | 4    |        |        |     |          |     |     |      |           | 2        |           |              | 883      |
| div. D          |            |      | 3      | 269       | 1         |      |        |        |     | 4        |     |     |      |           | 2        | <b>12</b> |              | 291      |
| div. G          | 3          |      | 4      | 3         | 189       | 1    |        | 3      |     |          |     |     |      | 4         |          |           | 1            | 208      |
| Eco.            |            |      | 5      |           |           | 403  |        |        |     |          |     |     |      |           |          |           |              | 408      |
| Ext. D          |            |      |        | 2         |           |      | 387    |        | 1   |          |     |     |      |           |          |           |              | 390      |
| Ext. G          | 1          |      |        |           | 9         |      | 2      | 1 340  |     |          |     |     |      |           |          |           |              | 1 352    |
| FN              |            |      |        |           |           |      | 6      | 1      | 550 |          |     |     |      |           |          |           |              | 557      |
| MAJ             |            |      | 5      | 2         |           |      |        |        |     | 87       |     |     |      |           |          | 6         |              | 100      |
| MPF             |            |      |        | <b>17</b> |           |      |        |        |     |          | 395 |     |      |           | 1        |           | 1            | 414      |
| RDG             |            |      |        |           | 6         |      |        |        |     |          |     | 45  |      | <b>14</b> | 1        |           |              | 66       |
| Reg.            |            |      |        |           |           |      |        |        |     |          |     |     | 85   |           |          |           | 1            | 86       |
| PS              |            |      | 2      |           | <b>10</b> |      |        | 1      |     |          |     | 4   |      | 501       |          |           | 3            | 521      |
| UDFM            |            |      | 4      | 4         | 1         | 1    |        |        |     |          |     |     |      |           | 511      | 2         | 1            | 524      |
| UMP             |            |      | 1      | <b>36</b> |           |      |        |        |     | <b>9</b> |     |     |      |           |          | 500       |              | 546      |
| Les Verts       |            |      | 1      |           | 2         | 3    |        | 1      |     |          |     |     | 5    | 4         |          |           | 515          | 531      |
| <b>ensemble</b> | 504        | 245  | 900    | 337       | 224       | 412  | 395    | 1 350  | 551 | 100      | 395 | 49  | 90   | 523       | 517      | 520       | 522          | 7 634    |